

# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JANVIER 2017

### COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales



Membres composant le Conseil Municipal .....	49
Membres en exercice .....	49
Membres présents .....	38
Membres excusé et représenté .....	9
Membres absent non représenté.....	2



La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS,

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

Mme Nicole CERCLEY est désignée Secrétaire de séance

Etaient présents :

M. Sylvain BERRIOS, Maire

Mme Nicole CERCLEY, Mme Laurence COULON, M. Julien KOCHER, M. André KASPI, Mme Carole DRAI, Mme Dominique SOULIS, M. Pierre-Michel DELECROIX, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, Mme Jacqueline VISCARDI, Mme Hélène LERAITRE,

Maires-Adjoints

M. Jean-Marc BRETON, Mme Valérie FIASTRE, Mme Geneviève GAUTRAND, M. Adrien CAILLEREZ, M. Henri PETTENI, Mme Rosa JURADO, Mme Agnès CARPENTIER, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agathe BONAMOUR DU TARTRE, M. Pierre GUILLARD, Mme Jocelyne JAHANDIER, M. Marc COHEN, Mme Nadia LECUYER, M. Claude BAHIER, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. René GAILLARD, M. Jacques LEROY, Mme Patricia RIBEIRO, M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER, Mme Elisabeth BOUFFAD SAVARY, M. Denis LAURENT, M. Roméo DE AMORIM.

Conseillers municipaux

Etaient absents ou représentés :

M. Cédric LAUNAY qui a donné pouvoir à Mme Jacqueline VISCARDI, M. Jean-Philippe COMBE qui a donné pouvoir à Mme Geneviève GAUTRAND, Mme Sabine CHABOT qui a donné pouvoir à M. Adrien CAILLEREZ, M. Didier KOOLENN qui a donné pouvoir à Mme Rosa JURADO, M. Laurent DUBOIS qui a donné pouvoir à Mme Agnès CARPENTIER, M. Bernard VERNEAU qui a donné pouvoir à M. René GAILLARD, Mme Valérie CHAZETTE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Thierry COUSIN qui a donné pouvoir à Mme Patricia DENIS-RIBEIRO, Mme Catherine THEVES qui a donné pouvoir à Mme Elisabeth BOUFFAD SAVARY.

Etaient absents non représentés :

Mme Pascale LUCIANI-BOYER, M. Yannick BRUNET.

#### 1.1 Questions orales

Groupe « Saint Maur Ecologique et solidaire »

- Demande de rectification d'une mention dans Saint-Maur Infos.

2. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2016**

**Approuve** le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 15 décembre 2016

Unanimité

**FINANCES COMMUNALES**

3. **Décision modificative n°5 au budget de l'exercice 2016.  
Budget principal**

**Approuve** la décision modificative n°5 au budget de l'exercice 2016.

Majorité

42 Pour

5 Abstentions (M. Nicolas CLODONG, Mme Marie-Laure DE FONTAINE VIVE CURTAZ, Mme Sylvie LAGARDE, Mme Marie-Pierre GERARD, M. Jean-Richard TESSIER)

La séance est levée à 19 H 20.